



PREFECTURE DES COTES D'ARMOR

DIRECTION DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

BUREAU DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Communes de PLESTAN, PLENEE-JUGON,
SAINT-RIEUL et TRAMAIN

Par arrêté préfectoral du 24 avril 2012 modifié le 4 juin 2012, une enquête publique d'un mois du **22 juin 2012 au 23 juillet 2012** inclus, est ouverte dans la commune de PLESTAN, sur la demande présentée par la SARL S.L.E. en vue d'exploiter une centrale d'enrobage à chaud de matériaux routiers et un groupe de concassage-criblage mobile de déchets inertes non dangereux située sur la commune de PLESTAN - Parc d'activités du Carrefour de Penthièvre.

Les communes de PLESTAN, PLENEE-JUGON, SAINT-RIEUL et TRAMAIN sont touchées par le périmètre d'affichage réglementaire.

Pendant toute la durée de l'enquête, les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier en mairie de PLESTAN
STAN, aux jours et heures habituelles d'ouverture, consigner leurs observations sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur en mairie de PLESTAN.

Par ailleurs, M. Yves HEUZÉ, désigné en qualité de Commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public en mairie de PLESTAN, les :

- - *Vendredi 22 juin 2012* de *9H00 à 12H00*
- - *Mercredi 27 juin 2012* de *9H00 à 12H00*
- - *Mardi 3 juillet 2012* de *14H00 à 17H00*
- - *Mercredi 11 juillet 2012* de *14H00 à 17H00*
- - *Mardi 17 juillet 2012* de *14H00 à 17H00*
- - *Lundi 23 juillet 2012* de *14H00 à 17H00*

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, à la Préfecture des Côtes d'Armor – Direction des Relations avec les Collectivités Territoriales – Bureau du Développement Durable et à la Mairie de PLESTAN, du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.